



Pôle Patrimoine culturel et Aménagement Durable du Territoire

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste		Agent chargé de l'entretien et de l'amélioration du patrimoine du Parc/Gardiennage Château à Buoux pendant l'opération de réaménagement	
Statut			
Filière		Catégorie	Cadre d'emploi
		C	
Relations	internes	Hiérarchie : Direction → Responsable de Pôle Transversale : avec l'ensemble de l'équipe du PNRL	
	externes	Avec l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques liés à ses fonctions Maître d'ouvrage → maître d'œuvre → bureaux d'étude → entreprises → sous-traitants Partenaires du Parc	
Niveau hiérarchique			
Sous la responsabilité du Responsable de Pôle, il s'agit d'un poste technique chargé de l'entretien courant des bâtiments et équipements mobiliers du Parc sur les propriétés de la collectivité (notamment à Apt, Buoux et Manosque). Il doit aussi assister le Responsable du Pôle dans le suivi technique et administratif des dossiers liés au patrimoine immobilier et mobilier du Parc.			
Descriptif général du poste			
Sous l'autorité directe du Chef de Pôle « Patrimoine culturel et Aménagement Durable du Territoire », l'agent technique est chargé de l'entretien courant des bâtiments et matériels du Parc.			
Activités			
Proportion en temps passé/activité : 60 %			
Entretien et maintenance courant des bâtiments et du matériel (véhicules, outillage, mobiliers, matériels techniques...).			
Intervention courante sur les installations électriques.			
Diagnostiquer les pannes, assurer la maintenance et la mise en conformité des installations électriques et dispositifs de protection des bâtiments et des personnes).			
Interventions courantes sur le chauffage et la plomberie ; gestion des carnets d'entretiens et suivi de la maintenance des équipements (climatisation, chauffage, plomberie,...).			
Petit entretien et réparation de maçonneries, plateries et peinture.			
Maintenance des locaux techniques (propreté et rangement).			
Approvisionnement en petit équipement et signalétique.			
Petits travaux de menuiserie.			
Proportion en temps passé/activité : 20 %			
Suivi technique des prestataires et interventions extérieures (extincteurs, désenfumage, ascenseur, jardinage, gros entretien et travaux).			
Suivi de l'exécution de travaux réalisés par des entreprises			
Proportion en temps passé/activité : 20 %			
Assistance technique sur les matériels et besoin de l'équipe technique : montage d'exposition, installation de salle, appui à l'organisation de manifestations (régie technique, éclairage sono,...)			

En outre, l'agent devra pendant la durée de l'opération de réaménagement du Château de l'environnement, **être logé sur place jusqu'à la fin 2026 afin de :**

- Assurer une présence sur place **quasi quotidienne** au château de l'environnement pour, dans le cadre des activités liées au poste :
 - faire un tour du bâtiment et vérifier l'absence de désordres (dégradation, pénétration, effraction, ...) ;
 - assurer un accueil minimum quand il n'y a pas de personnel sur place, en dehors des heures de travail ;
 - vérifier que les lumières sont éteintes et qu'il n'y a pas d'équipement en fonction sans usage
 - être en capacité d'intervenir au plus vite pour régler ou faire régler un désordre technique (chauffage, électricité, eau, téléphone, alarme -elle est renvoyée dans l'appartement, ...) selon sa mission d'entretien et maintenance (ci-dessus) ;
 - alerter immédiatement en cas de problème (hiérarchie Parc, gendarmerie, pompier, ...) ;
 - veiller sur les installations de chauffage et l'approvisionnement en bois.
- Être en capacité d'intervenir immédiatement en cas de coupure électrique, d'incendie, ...
- Assurer, par sa connaissance des lieux, quand le chantier va démarrer, un minimum de lien avec les entreprises qui vont travailler sur place.

Qualités requises

- Formation de base et pratique en électricité, plomberie, petites maçonnerie et peinture.
- Connaissance de base de la réglementation sur les ERP.
- Capacité d'organisation, d'anticipation.
- Sens des relations humaines.

Habilitation et compétence spécifiques :

L'agent technique est habilité à réaliser lui-même des travaux d'entretien dans les domaines de l'électricité, de la plomberie et du chauffage.

Connaissance de base en mécanique auto.

Il dispose d'un permis B.

Contraintes et conditions d'exercice et difficultés du poste

Travail en intérieur et extérieur.

Exposition poussières, ciment, gaz, fumée...

Port des EPI.

Manipulation de produits chimiques pour l'entretien de bâtiments et véhicules.

Manipulation objets lourds.

Posture physique pénible.

Risque d'électrocution et électrisation.

Travail en hauteur.

Exposition au bruit.

Travaux avec bras au-dessus du cœur.

Intervention week-end et jours fériés possible sur les manifestations.

Sens du service public.

Discrétion professionnelle.

Travail seul ou en équipe.